

# LONDA



2021



**Rapport sur les Droits Numériques et l'inclusion en Bénin**

# LONDA

**DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BÉNIN 2021 RAPPORT**

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

**Publié par Paradigm Initiative**

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: [media@paradigmhq.org](mailto:media@paradigmhq.org)

[www.paradigmhq.org](http://www.paradigmhq.org)

Publié en Mai 2022

Rapport rédigé par Abedje Sinatou Saka

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndong'mo, Hlengiwe Dube, Margaret Nyambura  
Ndung'u, Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

Conception de la page de couverture par Kenneth Oyenyi

Conçu par Luce Concepts

Crédit images @ Pexels

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2022 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

# TABLE DES MATIÈRES

**01**

RÉSUMÉ

**02**

INTRODUCTION

LE CODE DU NUMÉRIQUE EN QUESTION

**04**

DES ÉLECTIONS SANS  
COUPURES D'INTERNET

UN ACCÈS À INTERNET MOINS CHER

**06**

DES RECOMMANDATIONS À ÉTUDIER

**LONDA**

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BÉNIN 2021 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

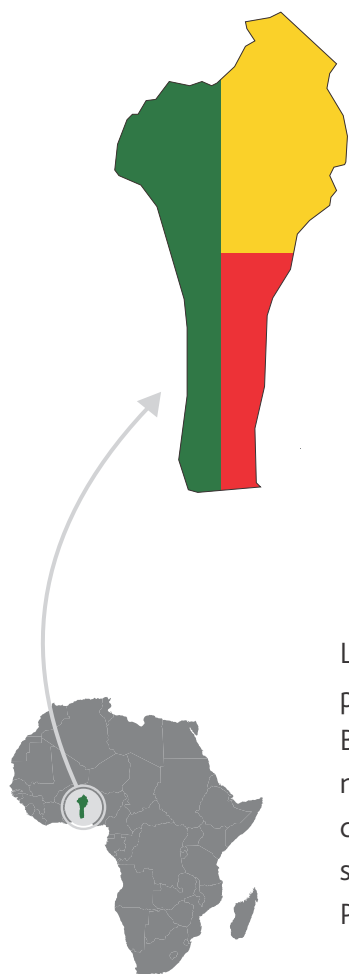
## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Entre les réformes du code du numérique et les risques de coupures de la connexion internet pendant les élections, 2021 a été une année mouvementée au sur la toile béninoise.

Ce rapport présente l'état des droits numériques au Bénin en 2021. Il révèle les risques de l'actuel code du numérique sur les leaders d'opinions et les journalistes. Il met en évidence également les difficultés d'accès au réseau du fait du coût de l'internet ainsi qu'une mobilisation importante pour contrer les coupures du web en période électorale.

Ces défis doivent pousser les autorités à organiser une réelle réflexion collective, avec toutes les parties, autour du texte juridique, que représente le code du numérique. Le gouvernement doit également assurer une meilleure transparence autour de la grille tarifaire des opérateurs téléphoniques.





## INTRODUCTION

# DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BÉNIN

L'utilisation massive des réseaux sociaux par les citoyens s'accompagne dans plusieurs pays africains de normes légales de plus en plus contraignantes. Au Bénin, les débats se tendent autour du code du numérique, dont de nombreuses associations de la société civile demandent la révision. Dans ce contexte, il a été sommairement aménagé mais des questions continuent de se poser. Ce texte est-il positif pour la libération de la parole des citoyens ? Peut-il être utilisé pour restreindre les droits des journalistes ?

Le code du numérique n'est pas le seul enjeu de l'année écoulée. Au cours de cette année électorale, les utilisateurs des services numériques ont tenté de mettre en garde contre une coupure abusive du réseau. Mais encore faudrait-il que tout le monde puisse avoir un accès équitable en termes de coût au web.

## LE CODE DU NUMÉRIQUE EN QUESTION

L'année 2020 a été marquée par l'arrestation de deux journalistes suite à leur activité en ligne et au lancement de plus de 250 e-services qui ont soulevé de nombreuses problématiques (sécurité, protections des données personnelles) que nous avons évoqué dans le précédent rapport 2020. Pour dresser un état des lieux de l'année 2021, il nous faut en effet revenir un peu en arrière, en 2020.<sup>1</sup>

# 250



**LES E-SERVICES SOULEVENT  
DE NOMBREUSES QUESTIONS**

Après une étude en procédure d'urgence le 10 décembre 2020, le parlement béninois a délibéré et adopté la loi n° 2020-35 portant modification du Code du numérique<sup>2</sup> en République du Bénin. Elle modifie et complète les dispositions de la loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin en ses articles 121, 125 et 464.

1. <https://paradigmhq.org/report/londa-benin-haki-za-digitali-na-ujumuishaji-2020-ripoti/?lang=fr>

2. <https://www.afapdp.org/wp-content/uploads/2018/06/Benin-Loi-2017-20-Portant-code-du-numerique-en-Republique-du-Benin.pdf>



Les modifications portent sur la réduction de neuf à cinq du nombre des conseillers de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep), la réduction de onze à huit du nombre des membres de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (Apdp) et le remplacement de la dénomination "Ministre des communications électroniques et de la poste" par celle de "Ministre chargé des communications électroniques."

Officiellement, il s'agit d'un cadre juridique favorable au développement numérique.

Mais Amnesty international Bénin dans son rapport du 10 Décembre 2021 sur la situation des droits de l'homme au Bénin en 2021 a déploré le fait que des journalistes continuent d'être poursuivis sur la base du code du numérique. Amnesty précise qu'une révision s'impose notamment des dispositions qui restreignent la liberté d'expression. En effet, accusés de harcèlement électronique, les journalistes Patrice Gbaguidi et Hervé Alladé (respectivement rédacteur en chef et propriétaire du quotidien privé Le Soleil Bénin Infos) sont en prison depuis novembre 2021. CPJ a dit:



***Ils sont accusés d'avoir violé le code numérique béninois, entré en vigueur le 20 avril 2018, parce que leur reportage sur les méfaits présumés d'un fonctionnaire a été diffusé sur les médias sociaux.***

Publié le 25 août 2021, ce reportage a fait par la suite l'objet d'une plainte déposée par le concerné, Marcellin Laourou, un fonctionnaire des douanes béninoises.

Le 21 décembre, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme a rendu public son rapport d'activité 2020-2021 aux députés. Elle signale dans ce dernier, un recul de la liberté d'expression. En cause, le code du numérique dont elle demande la relecture aux parlementaires. *"Plusieurs dispositions répressives de cette loi mettent en péril la liberté d'expression et la liberté des médias au Bénin"*, affirme la commission.

Le Bénin occupe la 114e position sur 180 pays au Classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters Sans Frontières (RSF) en 2021. Le pays a perdu 36 places depuis 2016. Dans ce même classement, le Nigeria a lui aussi chuté de 5 places par rapport à 2020.



Le 3 mai 2021, lors de la journée mondiale de la liberté de la presse, RSF a appelé les autorités béninoises à réformer le Code du numérique. *"Ce texte ne devrait pas être utilisé pour détenir arbitrairement des journalistes, pratique qui a largement contribué à la chute libre que connaît le Bénin au Classement mondial de liberté de la presse ces dernières années"*, note RSF sur son site web.

Le Code du numérique fut adopté pour offrir aux entreprises et investisseurs une sécurité juridique forte tout en garantissant aux citoyens une protection élevée afin de renforcer leur confiance dans les services numériques. C'est un texte d'envergure qui constitue une nouveauté sur le continent africain.

Alors que le Code est entré en vigueur, les perspectives qu'il permet d'envisager n'excluent tout de même pas que son application soit entourée de difficultés,<sup>3</sup> fait observer le juriste Julien Comlan Hounkpè dans Ciomag.

Aussi, pour ce dernier, *"l'intervention du législateur n'a pas pris en compte les appels des organisations de défense des droits de l'Homme et des professionnels des médias, à une relecture du Code du numérique."*

Pour Harold Adjaho, président du chapitre béninois de l'Internet Society, *"la dernière modification du code du numérique est peu importante. Cela n'a eu aucun impact significatif sur l'état des choses."*

## DES ÉLECTIONS SANS COUPURES D'INTERNET

En 2020, la coalition #KeepItOn d'Access Now a documenté 155 coupures dans 29 pays, dont 10 en Afrique. Au Bénin, deux mois avant les élections présidentielles d'avril 2021, le chapitre béninois de l'Internet Society a monté une campagne avec le hashtag #CoupezPasInternet (#DontCutInternet) pour éviter une nouvelle coupure des réseaux le jour de l'élection. Pendant les élections, le chapitre a utilisé divers outils pour surveiller le trafic et la connectivité de l'Internet. Aucune perturbation n'a été observée le jour de l'élection. *"Pour ma part, je pense que nous les avons empêchés de suspendre le service [et les avons fait réfléchir]. Nous nous sommes concentrés sur les conséquences économiques que pourrait avoir une coupure. Le gouvernement prône des réformes économiques... et je pense qu'ils ont compris que s'ils avaient coupé Internet cette fois-ci, cela aurait été désastreux."* précise Harold Adjaho, président du chapitre béninois de l'Internet Society.



**155**  
**COUPURES**  
**DANS 29 PAYS**



## UN ACCÈS À INTERNET MOINS CHER

Le 8 novembre 2021, de jeunes activistes Béninois soutenu par des artistes musiciens comme Crisba et Siano Babassa, ont appelé sur les réseaux sociaux à la baisse des coûts de la connexion internet au Bénin avec la campagne #1gigafavi. Un appel qui s'adresse aux opérateurs téléphoniques et aux autorités de régulation.

La demande est claire: la facturation d'1 Giga de données à 500fcfa (un peu moins d'1 euro). Selon l'estimation de plusieurs utilisateurs, aujourd'hui quand vous payez 500 fcfa, vous avez en moyenne 400 mo pour naviguer sur internet. Ces derniers veulent donc le double afin d'avoir plus de temps pour se former, publier des tribunes ou simplement pour faire du commerce électronique.

Et les internautes étaient nombreux à dénoncer le prix des forfaits comme celui-ci qui écrit: *"Parce que les forfaits internet sont chers, nous n'arrivons plus à travailler convenablement. Parce que les forfaits internet sont chers, nous n'arrivons plus à mener à bien nos activités en ligne. Parce que les forfaits internet sont chers, nous sommes parfois dans l'incapacité de soutenir nos artistes en regardant et en partageant leurs œuvres. Revoyez vos tarifs et vos débits"*.

3. <https://cio-mag.com/code-du-numerique-au-benin-decryptage-du-specialiste-julien-coomlan-hounkpe-sur-la-loi-modificative/>



Une pétition publiée par Joachim Sehonou, un des participants à la campagne a récolté plus de 3000 signatures. *“Nous voulons que les tarifs soient revus à la baisse . Que les autorités à divers niveaux nous soutiennent dans ce combat.”* écrit-il sur la page de la pétition.

Les internautes ont appelé aussi au boycott pur et simple des opérateurs afin de les obliger à revoir leur grille tarifaire.

En réponse à une publication d'un internaute qui critiquait le coût élevé de la connexion internet, le premier opérateur téléphonique du pays a laissé entendre que le changement des tarifs était du ressort de l'autorité de régulation des télécommunications. Il a reconnu, quelques jours plus tard, qu'il avait la liberté d'appliquer les tarifs de son choix.

Pour Ramanou Biaou, spécialiste en cyber-intelligence et ancien président du chapitre béninois d'Internet Society, *“Il faut s'assurer que la baisse des coûts de la connexion internet ne dégrade pas la qualité des réseaux.”* Pour l'ex responsable des membres béninois d'Internet Society, les utilisateurs et les organisations de défense des droits numériques doivent se réunir en coalition afin d'adresser un plaidoyer chiffré aux acteurs économiques et politiques. En effet, même s'il est indispensable de baisser les coûts du réseau,

sur quelle base, demandons-nous la facturation d'un giga à 500 fca aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain ?

*“Nous devons connaître les coûts réels d'une connexion internet digne de ce nom, la part encaissée par l'Etat, les opérateurs et les coûts fixes liés à la maintenance et au bon fonctionnement du réseau.”*

En 2018, avec la campagne #TaxePasMesMo, l'Association des blogueurs du Bénin et la société civile ont déjà demandé la baisse des coûts de la connexion internet.

En comparaison à l'année 2020, nous avons assisté au Bénin en 2021 à une volonté politique d'amélioration du cadre juridique lié à l'utilisation du numérique et du code du numérique précisément.



***Même s'il est indispensable  
de baisser les coûts du réseau.***





## DES RECOMMANDATIONS À ÉTUDIER

Malgré ces efforts, comme en 2020, les journalistes béninois ont été poursuivis dans l'exercice de leur activité. Il urge donc que:

- Une vraie réforme du code du numérique a lieu et ceci en concertation avec les organisations de la société civile qui mériterait également d'être mieux structurés.
- Afin de mieux faire connaître le code du numérique, il faudrait former, sensibiliser les différents acteurs de l'écosystème et les populations.
- Prendre des lois restrictives pour éviter toutes coupures du réseau pendant les périodes électorales.
- Les organisations de la société civile doivent aussi créer des liens avec les médias afin de les soutenir et de mieux faire connaître leurs actions.
- Le coût de la connectivité numérique très élevé est depuis plusieurs années une réelle problématique au Bénin. Les opérateurs téléphoniques doivent donc revoir leur grille tarifaire afin de permettre un accès facile et équitable au réseau et œuvrer pour une connexion haut débit.
- L'assemblée nationale est également invitée à voter une loi pour favoriser, garantir et renforcer l'accès à internet pour tous et toutes.



***Prendre des lois restrictives pour éviter toutes coupures du réseau pendant les périodes électorales.***

**Londa 2021 développe le rapport de l'année dernière avec des conclusions de 22 pays, examinant les thèmes de la vie privée, de la liberté d'expression, de l'accès à l'information, de la segmentation et de l'exclusion, de la transformation numérique, de l'abordabilité, du genre et autres dans les cadres législatifs existants, et dans le contexte d'un élargissement fracture numérique. Cette édition capture les lacunes et propose des recommandations pour parvenir à une Afrique numériquement inclusive et respectueuse des droits.**



**Paradigm Initiative**

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: [media@paradigmhq.org](mailto:media@paradigmhq.org)

[www.paradigmhq.org](http://www.paradigmhq.org)

     @ParadigmHQ